Information sur le marché du travail imt en région

L'actualité économique EN ESTRIE

Novembre 2010 12e année, numéro 3

LE TRAVAIL SAISONNIER

Par Hubert Létourneau

L'emploi saisonnier demeure une réalité du marché du travail québécois en raison, notamment, des rigueurs du climat nordique. À l'échelle régionale, les disparités à cet égard s'expliquent par les différentes compositions du marché du travail.

En Estrie, l'emploi saisonnier était estimé à 8 100 postes en 2009. Sans grande surprise, c'est au cours de l'été que ce type d'emplois est en plus grand nombre alors que c'est durant l'hiver qu'on en compte le moins. À cet effet, l'écart entre leur niveau le plus élevé et le plus bas est défini comme étant l'amplitude saisonnière, que l'on peut aussi définir comme étant la proportion de postes saisonniers. Dans la région, celle-ci s'élevait à 5,3 %, ce qui la place au neuvième rang parmi l'ensemble des régions du Québec. En comparaison, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent affichaient les parts les plus élevées, tandis que la région de Lanaudière affichait la proportion la plus basse.

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Sherbrooke

À l'échelle de la RMR, l'estimation de la proportion du nombre d'emplois saisonniers était inférieure à celle observée dans l'ensemble de la région estrienne. Ce phénomène s'explique par la plus grande présence du secteur des services qui compte une proportion plus faible de postes saisonniers.

Un lien avec la progression du secteur des services[1]

Au cours des dernières années, la proportion de postes saisonniers a diminué de façon marquée. Cette chute s'explique par les changements dans certains secteurs à forte proportion d'emplois saisonniers, ceux-ci étant davantage concentrés dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la construction.

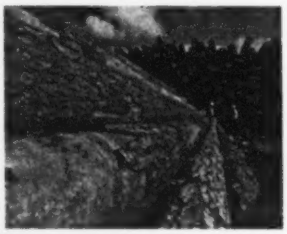

Dans les industries manufacturières on comptait, en 2009, une proportion de 8,0 % d'emplois saisonniers, alors que celle-ci était de près de 3,0 % dans le secteur des services. Les sous-secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques comptaient respectivement 3,1 % et 4,2 % d'emplois saisonniers.

Puisque le secteur des services accapare de plus en plus d'emplois, on doit s'attendre à ce que l'évolution baissière se poursuive au cours des prochaines années.

Les hommes davantage touchés

Le travail saisonnier touche davantage les hommes que les femmes, ce qui s'explique par le fait que les secteurs à forte saisonnalité concentrent une importante main-d'œuvre masculine.

Cette saisonnalité touche davantage les 15 à 24 ans, les hommes plus que femmes. Cette proportion importante d'emplois saisonniers dans ce groupe d'âge n'est pas étonnante compte tenu de la forte proportion d'étudiants qu'on y trouve. Par ailleurs, la baisse appréhendée de la population des jeunes de 15 à 24 ans pourrait aussi contribuer à la diminution de l'emploi saisonnier.

▲

1. Il s'agit de données nationales puisque ces données ne sont pas disponibles à l'échelle régionale.

À propos de...

Par Jacques Bernard

L'EXPRESSION « MINI BABY-BOOM », UNE EXPRESSION À UTILISER AVEC UNE GRANDE PRUDENCE

Depuis un an ou deux, on entend à l'occasion certaines personnes utiliser l'expression « mini baby-boom » pour qualifier l'augmentation des naissances qu'a connue le Québec ces dernières années.

Durant la période du baby-boom, de 1946 à 1965, l'indice de fécondité au Canada s'élevait à plus de 3,1[2], ce qui représentait plus de 3 enfants par femme en âge de procréer. Cet indice a même atteint un sommet de 4,1 en 1957.

À compter de 1966, l'indice a commencé à chuter progressivement pour atteindre son plus bas niveau, soit 1,4 en 1987. En fait, depuis 1970, l'indice se maintient en deça de 2,1, ce qui constitue le seuil de renouvellement de la population. De 1998 à 2002, l'indice s'est maintenu sous 1,5 et depuis 2003, nous assistons à une croissance modeste, mais continue, de l'indice de fécondité qui a atteint 1,7 en 2009.

Comme on peut le constater, en se maintenant sous le seuil de renouvellement de la population, l'indice de fécondité est encore loin de ce qu'on pourrait qualifier de « mini baby-boom ». Il vaudrait donc mieux parler d'une augmentation de la natalité et réserver l'expression « mini baby-boom » pour le jour où l'indice de fécondité dépassera le seuil de 2,1.

▲

2. Les taux ont été arrondis à la décimale près.
Source : Institut de la statistique du Québec, 2010.

Les projets d'investissement

Par Sylvie Hallée

MRC de Coaticook

Nom : **Manoir Stanstead**
Montant : 8 millions de dollars.
Pourquoi : Restauration et aménagement de l'ancien Collège des Ursulines pour le transformer en résidence pour personnes âgées.
Emplois : Non précisé.
(Le Reflet du lac, 7 octobre 2010).

MRC Les Sources

Nom : **Les p'tits pouces verts**
Montant : 350 000 dollars avec l'aide du centre local de développement et de la Société d'aide au développement de la collectivité des Sources.
Pourquoi : Ouverture d'une garderie, à Saint-Georges-de-Windsor.
Emplois : Création prévue de 7 emplois.
(La Tribune, 23 octobre 2010 et site Internet www.messources.org).

▲

Quoi de neuf !

Par Carole Thomassin

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS 2009-2010 D'EMPLOI-QUÉBEC ESTRIE

Notre bilan est maintenant disponible en ligne sur nos sites Internet régional et national. Il rend compte des principales réalisations et des résultats obtenus pour la deuxième année du cycle de planification 2008-2011, conformément aux orientations retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Le PACTE pour l'emploi et le PACTE pour l'emploi PLUS

Pour une deuxième année, nous avons poursuivi la mise en œuvre du PACTE pour l'emploi et de ses nouvelles initiatives à l'intention de la clientèle plus éloignée du marché du travail et des entreprises voulant accroître leur productivité. Nous avons également eu à mettre en œuvre le PACTE pour l'emploi PLUS, annoncé en début d'année et dont les mesures visent à soutenir davantage les individus et les entreprises en période de récession et à les préparer à une reprise éventuelle.

Le programme SERRÉ

La popularité du programme de soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ) a été sans conteste, en Estrie. Il a permis à plusieurs entreprises de maintenir en poste de nombreux salariés et de développer leur compétences durant la période de ralentissement économique.

Toutes ces mesures ont permis à la région de l'Estrie de tirer son épingle du jeu avec, au bilan de 2009, une hausse de 4 400 emplois par rapport à 2008.

Un achalandage inégalé

L'effet combiné du PACTE pour l'emploi, du PACTE pour l'emploi PLUS et du programme SERRÉ a provoqué un achalandage inégalé dans nos sept centres locaux d'emploi et auprès de nos conseillers aux entreprises. Au total, avec une enveloppe budgétaire de 34 millions de dollars, ce sont 13 443 personnes qui ont utilisé nos mesures et services, de même que 861 entreprises.

Pour consulter la version complète du bilan : emploiquebecestrie.net
emploiquebec.net, dans la catégorie « Information administrative ».

▲

PRIORITÉ EMPLOI

ATTENTION : NOUVELLES DATES ET NOUVEL ENDROIT

Le prochain Salon Priorité-Emploi aura lieu les 25 et 26 février 2011 et la Semaine de l'emploi, du 21 au 26 février 2011.

Le salon se déroulera au Centre de foires de Sherbrooke, sur le boulevard du Plateau-Saint-Joseph.

▲

Par Jacques Bernard

PANORAMA DES RÉGIONS DU QUÉBEC, édition 2010

Publié annuellement, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives, des municipalités régionales de comté (MRC) et des territoires équivalents (TE) qui y sont compris.

L'édition 2010 contient notamment les éléments suivants :

- des commentaires sur le mouvement migratoire de diverses populations de la ville vers la campagne, afin d'avoir une meilleure compréhension de l'évolution sociodémographique des régions du Québec touchées par le repeuplement;
- dix thématiques analysées par région : démographie, marché du travail, comptes économiques, exportations, mines, industrie manufacturière, santé, investissements et permis de bâtir, ressources humaines en science et technologie, culture et communications;
- une section spéciale consacrée aux statistiques par MRC et TE dans laquelle l'évolution de la population, du revenu personnel et du taux de travailleurs est analysée;
- un portrait statistique de chaque région administrative présenté en un coup d'œil.

Pour en savoir plus sur cette publication : ***Panorama des régions***

L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Danielle Gladu, responsable

Richard Auclair
Jacques Bernard
Manon Dubé
Sylvie Hallée
Hubert Létourneau
Carole Thomassin

Pour tout commentaire ou suggestion :
dr.estrie.eq@mess.gouv.qc.ca

N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.